

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des HAUTES-PYRENEES
 du **CONSEIL MUNICIPAL**
 de la commune de **SOUYEAUX**

Nombre de Membres

Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Date de la convocation : 27 mars 2023

Date d'affichage : 27 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SOUYEAUX, légalement convoqué le vingt sept mars s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Lacoste Pierre, Maire.

Etaients présents : LACOSTE Pierre, LAMON Monique, ADER Patrick, LOPEZ Nathalie, GUILHAUME Régis, LAPEYRE Laurent, GUINLE Marie-Laure, BONNET Marielle, LESTRADE Nicolas

Absents représentés :

Absents excusés : DUCASSE Jérôme, DUPUY Jean-François,

Secrétaire de séance : ADER Patrick,

Objet : Approbation du budget 2023

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	318 838.48 €	318 838.48 €
Section d'investissement	620 000.00 €	620 000.00 €
TOTAL	938 838.48 €	938 838.48 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2023

Le Maire
Pierre LACOSTE



RF PREFECTURE DE TARBES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/04/2023 065-216504365-20230404-2023_DE_010-DE

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le :
Et Publication ou notification le :